

# FORMULE SMART COST 2024



Vous êtes propriétaire d'une sportive, d'une GT ou d'une supercar qui rentre dans l'une des 5 catégories du Toys Club ? Vous vous en servez trop peu et quand vous en avez besoin, c'est toujours le moment d'une révision ou d'un nettoyage et finalement elle passe l'immense majorité de son temps à dormir dans votre garage ? À tel point que vous envisagez même de vous en séparer. À contrecœur évidemment...

*Grâce à la formule Smart Cost, nous vous proposons de l'intégrer au parc automobile du **Toys Club** !*

Le principe est très simple : en échange de la mise à disposition de votre voiture, nous vous proposons de la garer, l'entretenir<sup>1</sup>, l'assurer<sup>2</sup>, la nettoyer, etc., et de vous rétribuer en fonction du kilométrage effectué, en points à utiliser au Club<sup>3</sup> ou bien en numéraire<sup>4</sup>.

Cette rémunération est calculée sur la base du prix de votre voiture<sup>5</sup> et de son coût d'entretien.

La formule **Smart Cost** vous permet donc de continuer à utiliser votre voiture tout en amortissant une partie de son coût et /ou en profitant des autres voitures du Club.

	PRIX DE VOTRE VOITURE			
	100 K €	150 K €	200 K €	250 K €
En points et km pour 1000 km	48 points/ 288 km	72 points/ 432 km	96 points/ 576 km	120 points/ 720 km
Numéraire €/km	1	1,5	2	2,5

Exemple d'une formule **Smart Cost** :

Vous mettez à disposition du **Toys Club** votre Bentley Continental d'une valeur de 250 000 €.

Votre voiture est garée, gardée, entretenue, nettoyée... par nos soins (elle est ainsi toujours disponible et prête pour votre propre usage).

Sur la base de la valeur de votre voiture, nous vous rétribuons chaque km utilisé par les Membres du Club, 2,5€/km si vous choisissez le règlement classique ou bien 120 points par 1000 km à utiliser avec les autres voitures du **Toys Club** (incluant la prime de 15 %).

1-Entretien : le montant des entretiens et des révisions est payé par le Club et par le propriétaire au prorata de leurs usages respectifs (en kilomètre). Le Club s'occupe d'emmener et de ramener le véhicule, des révisions/entretiens/réparations et cherchera toujours à proposer les meilleurs tarifs pour ces interventions.

2-Assurance : nous assurons le véhicule pour son usage au sein du club. Notre assurance vient s'ajouter à celle du propriétaire.

3-Si vous choisissez d'être rétribué en points à utiliser avec les voitures du Club, vous bénéficiez d'une prime de 15 % par rapport à une rétribution en numéraire. Vous avez également la possibilité d'acheter des points auprès du Club. Ce rachat de points se fait dans les mêmes conditions que votre rétribution. Si vous choisissez cette option de rétribution, en tant que membre du Club vous serez invité à tous les événements que nous organisons.

4-Le Club vous rétribue en fonction de la valeur de votre véhicule et de son coût d'entretien. Ce paiement s'effectue une fois par trimestre.

5-Le prix des voitures mises à disposition du Club est celui estimé au premier jour de l'adhésion à la formule Smart Cost.

6-Le propriétaire s'engage à laisser sa voiture à disposition Club et de ses Membres au moins 15 jours par mois. Les deux parties peuvent mettre fin à cette formule avec un préavis de 30 jours. Pour bénéficier de l'offre SMART COST et profiter sans délai des voitures du Club, le propriétaire acquitte la cotisation **RIGHT NOW** 13 000 € pour 500 points et 4000 km ou toutes autres formules de cotisation.